

Eclosion des startups agricoles et réduction de la pauvreté au Togo :

UVI2A, la solution pour accompagner 30 chercheurs

Page 5



Convention Collective des Journalistes :

Après la signature, le regard est tourné vers l'avenir

Page 4



Le DIALOGUE

N° 0264 du 20 Octobre 2022

Hebdomadaire togolais d'informations, d'analyse et de publicité.

Récépissé n°0477/04/02/14/HAAC - Prix : 250F CFA

Assemblée Nationale :

Page 4

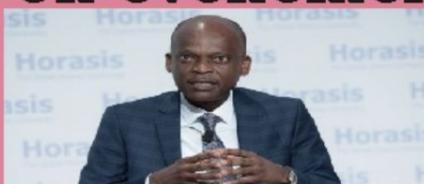


Les députés unanimes sur le budget exercice 2023 de l'institution

CÉRÉMONIE DU LEVER DU DRAPEAU CE JOUR :

Un événement pour célébrer l'adhésion du Togo au Commonwealth

P.4



SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN AFRIQUE

Le cas du Togo débattu sur RFI par ATCHA-DEDJI



Page 3

TOGO / CLASSIFICATION ET DÉLIMITATION DES LARGEURS DES EMPRISES DES ROUTES :

Le gouvernement veut sécuriser les espaces publics

P.5



LA SANTÉ MENTALE :

Un phénomène qui appelle à une action collective

Le monde célèbre chaque 10 octobre, la Journée mondiale de la santé mentale. Au Togo, ce phénomène a été au cœur des préoccupations des acteurs qui ont inscrit des programmes à cette occasion. " Faire de la santé mentale et le bien-être pour tous, une priorité mondiale " est le thème choisi cette année.



Photo de famille

Cette célébration s'inscrit dans le cadre de faire l'état des lieux au Togo dans la riposte contre les problèmes liés à la santé mentale. Il a été également question de mobiliser les énergies pour un changement de mentalité en faveur de la santé mentale.

Face à ce problème préoccupant qu'est la santé mentale, le coordonnateur national du Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs (PNAPP), Dr Aho Komivi Mawussi, a expliqué combien la célébration de cette

journée offre l'occasion aux différents acteurs de se réunir autour d'un thème donné, afin de faire de la santé mentale, une priorité.

A cet effet, les spécialistes de la psychiatrie expliquent que la dépression est l'une des principales causes d'incapacité et le suicide, la seconde cause de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans.

C'est face à ces données que plusieurs initiatives ont été entreprises par le Togo en matière de la santé mentale. Il s'agit de la formation des cadres intermé-

diaires de santé à l'université de Lomé et de l'opérationnalisation des unités régionales de santé mentales dans les régions sanitaires du pays.

A travers cette célébration, les acteurs ont pris des dispositions pour sensibiliser les populations. Des activités conviviales ont été menées avec les personnes présentant des troubles de l'équilibre mental. L'évènement a également permis de produire des émissions radiophoniques, de renforcer les compétences du personnel de santé

et les structures qui prennent en charge les malades mentaux avec en toile de fond, des consultations foraines.

Depuis plusieurs années, les autorités du pays ont fait de la santé mentale une priorité. En témoigne la création de l'hôpital psychiatrique de Zébé en 1932, la mise en place d'un Programme National de la Santé Mentale en 1994, la mise en place, en 2020 et en 2021, du Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs intégrant la santé mentale, la lutte contre le tabac, les addictions à la drogue entre autres.

Les défis à relever en matière de la santé mentale sont énormes. Il est important de faire la promotion d'une meilleure qualité de vie pour tous, de mettre en place des systèmes de soins complets et efficaces et de donner aux familles des moyens adé-

quats de se prendre en charge.

En somme, le patient doit être également pris en charge comme il se doit, dans un centre psychiatrique.

L'OMS indique à cet effet que les problèmes de santé mentale contribuent à 12% de la morbidité mondiale et d'incapacité. Selon les études mondiales, 01% de la population mondiale souffre de problèmes de santé mentale. Selon les chiffres, chaque année, 800.000 personnes au monde mettent fin à leurs jours et d'autres, plus nombreuses encore, qui font une tentative de suicide.

Tout ceci explique pourquoi les autorités togolaises en ont fait une priorité. Au regard de ce qui précède, la santé mentale est un problème à l'échelle mondiale il doit falloir prendre à bras le corps.

ANTAROU

-30%
sur la
valeur en douane
DES VÉHICULES
DE PLUS DE 5 ANS D'ÂGE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2022

NUMÉRO VERT
8201POUR TOUTES INFORMATIONS
+228 90 99 41 01

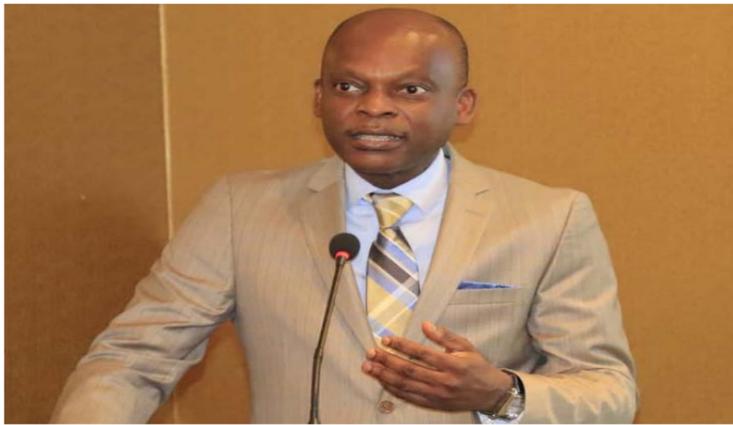
OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

CÉRÉMONIE DU LEVER DU DRAPEAU CE JOUR :

Un évènement pour célébrer l'adhésion du Togo au Commonwealth

Après plusieurs années de négociations le Togo a fini par adhérer au Commonwealth grâce à la diplomatie gagnante du prof Robert Dussey sous l'autorité avisée du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le Togo et le Gabon sont les deux derniers pays en date qui sont rentrés de plain-pied dans cette nouvelle communauté internationale.



Prof Robert Dussey, Chef de la Diplomatie togolaise

Cette question a fait l'objet d'éclairages des premières autorités diplomatiques du Togo en l'occurrence le prof Robert Dussey qui a rassuré les uns et les autres.

Quelques semaines

après l'adhésion du Togo, un évènement grandeur nature vient pour l'immortaliser.

Dans la pratique du Commonwealth, l'adhésion de nouveaux membres, est célébrée par une

cérémonie officielle pour leur entrée.

Cet évènement est caractérisé par le lever officiel du drapeau du nouvel entrant organisé au siège, sis à Marlborough House. Le Togo vivra donc cette cérémonie ce jour 20 octobre 2022.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Prof. Robert Dussey a présenté au Conseil des ministres ce lundi 17 octobre 2022, une communication relative à la cérémonie officielle de " lever de drapeau " suite à

l'adhésion du Togo au Commonwealth.

Pour la circonstance, le gouvernement a annoncé qu'en marge de cette cérémonie, " le Togo présentera ses principales caractéristiques économiques, culturelles et sociales aux participants aux différentes sessions ".

Rappelons que, le Togo a été admis le 25 juin 2022, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kigali au Rwanda, comme 56e membre de la communauté.

ALASSANI A.

Sécurité routière en Afrique

Le cas du Togo débattu sur RFI par ATCHA-DEDJI

Nul ne peut se soustraire de l'assertion selon laquelle, plusieurs décès en Afrique sont dus aux accidents de circulation. Les causes de ces accidents sont légion et les chiffres enregistrés donnent du tournis aux bonnes consciences.

Si le délabrement des routes, l'âge inadéquat des voitures, le non-respect du code de la route, le manque de permis de conduire sont les causes évoquées par les autorités, il n'en demeure pas moins

vrai que l'excès de vitesse en est la principale cause au Togo.

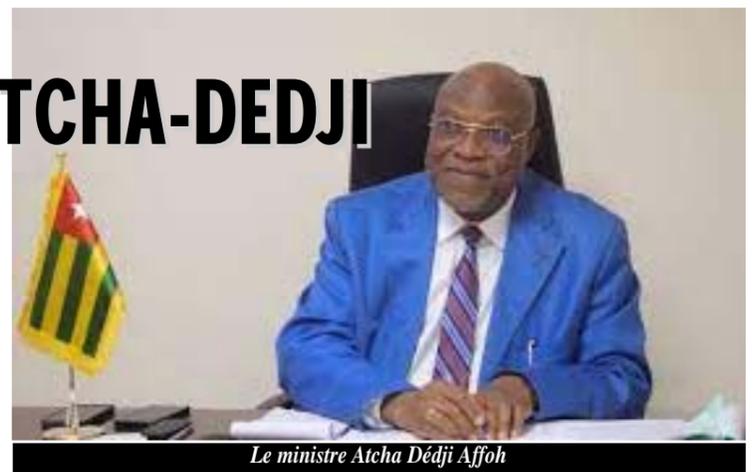
Le nombre sans cesse croissant des taxis motos est un aspect non négligeable dans les accidents de circulation au Togo.

Les propriétaires de ces engins conduisent sans aucun contrôle et finissent par créer des accidents graves au sein de la circulation. Malgré les sommations faites par les ministres Yark Daméhamé de la sécurité et Atcha-Dédji Affoh des transports aux usagers de la route, les

faits sont là et les accidents de circulation ne régressent pas d'un iota. Que faire pour amener les uns et les autres à adopter de bons comportements au sein de la circulation ? La question se pose avec acuité car le mal persiste et emporte des centaines de Togolais chaque année. Dans l'émission d'Alain Foka le dimanche dernier, le ministre des Transports aérien, terrestre et ferroviaire du Togo, ATCHA DEDJI Affoh était invité au débat sur la sécurité routière en Afrique.

Intervenant sur cette question cruciale, le ministre Atcha a expliqué les dispositions prises par l'exécutif togolais pour éviter tant soit peu des morts sur nos routes.

En ce qui concerne le permis de conduire que chaque conducteur est censé avoir avant toute conduite, le ministre Atcha-Dédji a expliqué que le Togo a mis sur pieds des mesures qui permettent aux contrôleurs routiers de faire des contrôles afin de découra-



Le ministre Atcha Dédji Affoh

ger les comportements aux antipodes de la bienséance.

C'est ce qui justifie la décision du gouvernement d'intensifier la sensibilisation afin que tous les usagers de la route passent leur permis de conduire. Certes avoir le permis ne peut en aucun cas amenuiser le taux des accidents au Togo. Cependant, le ministre Atcha a rappelé que le code le prévoit et tout conduire même ceux des engins à deux roues doivent le faire pour éviter tant soit peu le pire. M. Affoh Atcha-Dédji est revenu sur la problématique des tricycles, l'autre phénomène qui est source d'accident.

Somme toute, selon le ministre togolais des transports, le Togo prend toutes les dispositions pour que les victimes d'ac-

cidents soient vite secourus et évacués dans les centres de santé pour des soins intensifs.

Affoh a émis le vœu de voir les usagers de la route être sensibilisés davantage sur le code avec en toute de fond, des contrôles, des visites techniques. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de prendre des mesures pour encourager l'achat des véhicules de moins de 5 ans.

Le ministre des transports routiers, ferroviaires et aériens a conclu en insistant sur le fait la construction de nouvelles routes avec à la clé la sensibilisation sur l'excès de vitesse et la conduite en état d'ivresse devrait se poursuivre avec des sanctions pour éviter des comportements vils sur la route.

Sebabi T.

Assemblée Générale de l'UCESA au Maroc :

Le Ministre Christian Eninam TRIMUA, à la tête de la délégation togolaise

L'assemblée générale de l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Assimilées d'Afrique (UCESA) a eu lieu à Rabat au Maroc en début de cette semaine. Le Togo y est représenté par une forte délégation à la tête de laquelle se trouve le Ministre des droits de l'homme chargé des relations avec les institutions de la République, porteparole du gouvernement Christian Eninam TRIMUA.



Le ministre Christian Trimua, lors des assises

Au Maroc, la délégation du Conseil Economique et Sociale (CES) du Togo,

participe donc à l'Assemblée générale ordinaire de (UCESA).

Rappelons que le Togo a adhéré à cette organisation en juillet 2021. Ainsi la présence de la délégation togolaise à cette rencontre

acte formellement la prise de siège du Conseil Économique et Social du Togo comme membre de l'UCESA.

C'était également une occasion pour la délégation togolaise de transmet-

tre les remerciements du Chef de l'État, Faure Gnassingbé, à Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc, aux bureaux exécutifs des CES membres de l'UCESA pour leurs différentes contributions au processus de mise en place du CES du Togo.

Le Ministre Christian TRIMUA, chef de la délégation togolaise a expliqué que cette rencontre marque une étape décisive dans l'opérationnalisation du Conseil économique et social du Togo.

Ainsi, au cours des travaux et dans l'exercice de ses attributions, le CES-

Togo a donné son avis sur les grandes orientations de développement durable du pays.

Rappelons que l'UCESA a été créé en 2019. C'est une Institution constitutionnelle indépendante qui assure des missions consultatives auprès des gouvernements et des Assemblées nationales. Chaque pays est représenté par une institution, et assure la représentation des conseils africains auprès des institutions et organisations nationales et internationales.

KADI

ASSEMBLÉE NATIONALE :

Les députés unanimes sur le budget exercice 2023 de l'institution

L'Assemblée nationale vient de voter son budget, exercice 2023.

C'était au cours des travaux de la deuxième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année qui a s'est déroulée à huit clos le mardi 18 octobre dernier à son siège à Lomé.



Yawa Tsègan, PA



Une vue des députés à l'Assemblée nationale

DJAMA EN FETE

LIEU: BAGUIDA, PLACE DU MONUMENT

JEUDI 20 AU DIMANCHE 23 OCTOBRE 2022

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE!

Conformément aux dispositions de l'article 95 de la Constitution et 50, alinéa 2 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, cette séance a été présidée par Madame Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée Nationale.

Le vote effectué par les députés est en conformité avec les dispositions prévues à l'article 17-1 du règlement intérieur qui énonce l'autonomie finan-

cière dont jouit l'Assemblée nationale. Grâce à cet instrument prévisionnel et fonctionnel, l'Assemblée nationale dispose du droit et des moyens matériels lui permettant d'exercer librement les compétences et missions qui lui sont dévolues par la Constitution. Notons que ce budget adopté sera intégré au budget général de l'Etat, exercice 2023.

Elom

Le DIALOGUE
 Hebdomadaire Togolais d'information, d'analyse et de publicité

Directrice de la Publication : Talata SIBABI Tél : 92 27 46 29

Rédaction : Kadi, Appolinaire, Junior AGBÉ

Imprimerie : Sans Dieu Rien (SDR)

Tirage : 1.500 exemplaires

ANNÉE ACADÉMIQUE 2022-2023 AU TOGO :

Le découpage de l'année scolaire et universitaire 2022-2023 connu

L'année scolaire 2022-2023 a pris son envol depuis le 26 septembre 2022. Ils sont nombreux ces élèves qui ont repris les cours même si certains parents ont eu des difficultés liées aux dépenses de la rentrée. Un mois après l'effectivité de cette rentrée, les autorités en charge de l'éducation au Togo ont décidé de mettre à la disposition des acteurs, le découpage de l'année scolaire et universitaire.

Le vendredi 14 octobre 2022, Prof Komla Dodzi



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique...

Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Eke Kokou Hodin, ministre délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'artisanat

Selon le document, l'année scolaire et universitaire 2022-2023 est découpée en activités pédagogiques, congés et les grandes vacances.

En effet, les activités pédagogiques sont divisées en trois trimestres, dont le 1er trimestre de 13 semaines allant du 26 septembre au 23 décembre 2022. Le 2ème trimestre de 14 semaines part du 4 janvier 2023 au vendredi 7 avril 2023 et le 3ème trimestre de 13 semaines va de 19 avril 2023 au 14 juillet 2023.

Les congés sont au nombre de deux. Le congé de Noël débutera le 23 décembre 2022 pour finir le 03 janvier 2023 et celui de la Pâques va du 07 avril 2023 au 18 avril 2023. Les grandes vacances s'annoncent du 14 juillet 2023 au 17 septembre 2023 puis s'en suivra la rentrée scolaire 2023-2024 fixée au 18 septembre 2023.

La rentrée universitaire est laissée à l'initiative des universités publiques du Togo.

LE DIALOGUE

Togo/ classification et délimitation des largeurs des emprises des routes :

Le gouvernement veut sécuriser les espaces publics

Depuis quelques mois, le gouvernement a entrepris des réformes dans le secteur du transport routier. Aujourd'hui pour aller vite, le gouvernement veut mettre les bouchées doubles afin de disposer d'un cadre légal et réglementaire adapté au contexte actuel d'exécution des projets d'infrastructures nationales et d'assurer une meilleure gestion du domaine public.

Ainsi, il a été examiné et adopté en conseil des ministres du 17 octobre dernier, le projet de décret portant définition, classification et délimitation des largeurs des emprises des routes en République togolaise.

Selon le conseil, ce décret permettra à l'Etat de disposer d'un cadre légal et réglementaire adapté au contexte actuel d'exécution des projets d'infrastructures nationales et d'assurer une meilleure gestion du domaine public.

Son adoption ouvrira la voie, d'une part, à l'adoption de dispositions pra-



Une route à double voies

tiques pour sécuriser ces espaces publics en vue de faciliter les aménagements futurs.

Il permettra d'autre part, de réduire considérablement les conflits liés aux occupations anarchiques des emprises des voies publiques. Ce projet de décret va également amener l'Etat à lutter contre l'occupation illégale des emprises routières. Une

démarche qui selon le porte-parole du gouvernement,

Akodah Ayewouadan " évitera à l'Etat des difficultés dans la réalisation des projets de construction de route en raison des factures élevées de dédommagement des occupants illégaux des emprises ".

Pour ce qui concerne la classification des infrastructures routières dans le pays, l'exécutif estime que le cadre normatif actuel date de 1968 et n'est plus adapté aux objectifs de modernisation du réseau routier national. Donc la

taille des emprises réservées aux voies est devenue obsolète et n'offre plus les facilités nécessaires aux services techniques dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

Il est donc important de nos jours, de sensibiliser les occupants ainsi que la population sur l'occupation des espaces avoisinant les différentes voies. Ceci permettra au gouvernement d'identifier les voies et de planifier les actions pour le bien-être des populations.

Kodjovi

Gestion Du Foncier Au Togo :

Vers l'application de nouvelles dispositions

Au Togo, le foncier reste le véritable problème de tous les jours. Pour ainsi trouver une solution pouvant régler ce litige qui parfois conduit à des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, le gouvernement veut jouer sa partition pour limiter les risques. Ainsi dans les jours à venir, il sera adopté de nouvelles



Un terrain litigieux

dispositions dans la gestion du foncier togolais. La décision a été prise lors du dernier conseil des ministres qui a lieu le lundi 17 octobre dernier au Palais de la Présidence en présence du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé.

Lors des travaux, l'exécutif a examiné un avant-

Suite à la page 6

Convention Collective des Journalistes :

Après la signature, le regard est tourné vers l'avenir

Le vendredi 14 octobre dernier a été signée à Lomé la convention collective des journalistes du Togo. Devenue une réalité aujourd'hui, la signature de ce document a regroupé l'ensemble de la corporation représenté d'un côté par les organisations professionnelles de la presse et de l'autre côté par les syndicats des journalistes. La cérémonie a lieu en présence des membres du gouvernement et du directeur général du travail.

La presse togolaise, vient d'écrire sa propre histoire à travers cette signature de la convention collective des journalistes. Longtemps oublié dans les tiroirs, ce document important reste le fruit



Les officiels lors de la cérémonie

d'une longue négociation. Avec cette signature, les parties prenantes montrent dans un premier temps, leur ferme volonté de faire du journalisme un métier qui nourrit son homme et dans un deuxième temps, de s'ériger en activité génératrice de revenus sur les moyens et longs ter-

mes.

Une chose est de signer mais l'autre également est de l'appliquer pour le bien de la corporation. Ce qui limitera selon ARIMIYAO Tchagnao président du CONAPP et porte-parole des organisations patronales de presse, le traitement de 5000 francs par repor-

tage sur le terrain.

Par rapport à cette signature, il n'a pas manqué de faire cas de la responsabilité qui dorénavant sera plus pesante sur les patrons bien que les garanties d'accompagnement demandées à l'Etat soient encore au stade des études.

Face à cette responsabilité, le porte-parole des organisations patronales de presse a fait comprendre que si la convention collective garantit la sécurité et le bien-être du journaliste au sein de la société où il exerce, elle devrait offrir, logiquement, des facilités aux patrons de presse pour relever les nouveaux défis sans doute contraignants qui s'imposent à ces derniers.

Pour ce faire, il a profité de l'occasion pour lancer un cri de détresse à l'Etat afin qu'il puisse aussi jouer sa partition, pour que la présente convention collective arrive à réunir les conditions effectives de son application avant l'expiration du moratoire d'un an qui a été donné à tout un chacun.

Au nom des organisations patronales de presse il a lancé un appel à tous les médias à aller vers la négociation de tout marché et à donner dorénavant force et priorité à la Grille tarifaire harmonisée qui est adoptée à l'unanimité à Kara le 31 janvier 2020.

Elom



Une vue de l'assistance



Le Président du CONAPP, Tchagnao Arimiyo, lors de la signature de la CC

Gestion Du Foncier Au Togo :

Vers l'application de nouvelles dispositions

Suite de la page 5

projet de loi modifiant la loi n° 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domanial.

Cet avant-projet vise à modifier la législation qui encadre la mise en œuvre des procédures d'urgence concernant les affaires foncières.

L'urgence pour le gouvernement, c'est de modifier la réglementation instituée par la loi de 2018, notamment en ce qui concerne la procédure exceptionnelle d'expro-

priation, en prenant en compte les leçons tirées de la mise en œuvre des procédures existantes. En effet, la mise en œuvre de ces procédures a révélé une trop grande complexité et un coût prohibitif pour l'État.

Afin de faire face à cette situation, cet avant-projet de loi permettra d'instituer des formalités simplifiées et des délais raccourcis qui vont faciliter la vie à tout un chacun.

Elom

C'est Reparti !
30 Nov 17
18 Déc 17
2022
Foire Internationale de LOMÉ
Foire de toutes les opportunités

7 BONNES RAISONS DE PARTICIPER À LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ

- Rencontrer de nouveaux partenaires
- Promouvoir vos produits et services
- Développer votre image de marque et accroître votre notoriété publique
- Accéder à un marché international
- Trouver des opportunités d'investissement
- Permettre aux pays africains de montrer leurs richesses
- Participer au développement du Togo, de la CEDEAO et de l'Afrique

www.cafef.tg

Écllosion des startups agricoles et réduction de la pauvreté au Togo :

UVI2A, la solution pour accompagner 30 chercheurs

Au Togo, le secteur agricole représente 25% du PIB national et occupe 2/3 de la population active. Bien que ce secteur produit 20% des recettes d'exportation, il reste cependant confronté à des défis majeurs caractérisés par une faible valorisation des innovations agricoles et agroalimentaires dont la principale cause reste la méconnaissance des stratégies de valorisation de ces innovations.

Pour arriver à relever ce défi et stimuler la création d'emplois, l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) a mis en place une Unité de Valorisation des Innovations Agricoles et Agro-alimentaires (UVI2A). Cette unité a été inaugurée le vendredi 14 octobre 2022 à Lomé en présence du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Majesté Ihou Wateba.



Coupure du ruban

L'Unité de Valorisation des Innovations Agricoles et Agroalimentaires (UVI2A) est un incubateur d'assistance technique des chercheurs pour favoriser l'éclosion des startups agricoles et contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'insertion socio-professionnelle des jeunes sortis des universités et des centres de formation.

La mise sur pied de cette unité a été rendu possible grâce au financement de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et du Fond ACP pour l'innovation. Avec cet incubateur UVI2A,

l'on pourra assister à l'éclosion des startups agricoles et à la réduction de la pauvreté à travers l'insertion socio-professionnelle des jeunes sortis des universités, des centres de formation, des instituts de recherche, de même que les chercheurs et les entrepreneurs dont les innovations ne proviennent pas forcément d'un laboratoire.

D'une manière générale, ce projet UVI2A se situe dans le contexte de mieux détecter des technologies matures pouvant être mises sur le marché. Dans sa mis-



Photo de famille

sion, le projet UVI2A fournira une assistance technique (formation, renforcement de capacités) aux porteurs d'idées de projets (chercheurs, entrepreneurs) qui seront sélectionnés. Mais pour bénéficier de ce nouveau projet, il faudrait disposer d'une technologie à fort impact économique dans le secteur agricole ou dans le domaine de la transformation agroalimentaire.

Il faut souligner que la finalité de cet incubateur est d'accompagner pour une première phase, 30 chercheurs et promoteurs agrico-

les et agroalimentaires en renforcement de capacité et en appui financier. Les projets concernés seront brevetés par L'UVI2A.

Pour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Prof. Majesté Ihou Wateba, UVI2A, reste une unité qui confirme une fois de plus, la volonté du gouvernement à réduire la pauvreté dans le pays et de poser des questions dans le but de s'adapter au rendez-vous des temps modernes.

Elom

HCTE Côte d'Ivoire :

Le délégué NAPO Gbati remercie Faure Gnassingbé pour l'organisation réussie du processus

Les résultats du processus électoral du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) qui a lieu du 18 juillet au 03 Octobre 2022 sont officiellement connus depuis le 12 octobre dernier. Parmi ces derniers, on y retrouve le délégué Napo Gbati de la Côte-d'Ivoire.



Le Délégué Napo Gbati

Après la proclamation des résultats, le délégué HCTE de la Côte-d'Ivoire NAPO Gbati et les membres de son comité de soutien se sont réunis le 13 Octobre dernier à Abidjan, pour évaluer le déroulement de l'élection des délégués HCTE Abidjan. C'est le lieu pour lui d'exprimer toutes ses gratitudeux aux autorités compétentes notamment le Président de la République

Faure Essozimna GNASSINGBÉ, le gouvernement, le Ministère des Affaires Étrangères, la Commission électorale et ses démembrés ainsi que toutes les parties prenantes qui ont contribué au succès du processus. Il n'a pas manqué d'adresser ses félicitations au peuple et aux acteurs politiques Togolais pour le déroulement du scru-

tin. Un processus qui selon lui, s'est passé dans le calme absolu.

Il n'a pas oublié les membres de la diaspora Togolaise en général et celle de la Côte d'Ivoire en particulier pour leur participation active et importante. Il a émis le vœu que cette mandature 2022-2025 puisse se dérouler dans de meilleures conditions afin qu'ils arrivent à donner

ensemble le meilleur d'eux-mêmes et à répondre aux attentes de tous les Togolais de l'extérieur sans discrimination. Il a profité de ce moment pour lancer un appel à tous les candidats et leurs partisans à respecter les lois et règlements en vigueur et à s'abstenir de tout acte de violence verbale

pour l'avancée de leur nation. Il a une fois de plus réaffirmer son engagement et celui de ses collaborateurs à rester mobilisés aux côtés des candidats élus pour la consolidation de la cohésion et la paix sociale entre les filles et fils du Togo résidant en Côte d'Ivoire.

La Rédaction

La TVM
Taxe sur les Véhicules à Moteur
reste obligatoire
SAUF
POUR LES VÉHICULES À USAGE
COMMERCIAL
OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.



*909*1# pour découvrir les forfaits
Internet spécialement conçus pour toi.
Promo valable du 30 septembre au
28 décembre 2022. Plus d'infos au 888

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom